

PARCOURS EMERGENCE : ENTREPRENDRE DANS LE SECTEUR CULTUREL ET CRÉATIF



PUBLIC

Porteurs de projet culturel et professionnels du secteur culturel

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création d'entreprise dans le secteur culturel et créatif

INTERVENANTS

Formateurs et consultants de la création d'entreprise.
Professionnels du secteur culturel

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation sera suivie d'une évaluation sous forme d'un dossier bilan et d'un questionnaire rempli par les participants portant sur le déroulement de l'action afin de mesurer la satisfaction globale sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports utilisés.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des compétences entrepreneuriales : outils et posture pour créer et/ou développer une activité dans le secteur culturel et créatif en s'inscrivant dans une démarche RSE (durable)
- Vérifier la faisabilité opérationnelle et financière du projet
- Favoriser les collaborations en développant son réseau professionnel

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Situer leur projet dans son environnement socio-économique
- Elaborer la stratégie de développement de leur projet
- Construire une offre de services
- Elaborer la stratégie de marque et de communication de leur projet
- Modèle économique
- Piloter le budget prévisionnel de leur projet

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche pédagogique :

- Participative
- Prenant appui sur les projets réels des stagiaires

Méthodologie :

- Réflexion stratégique associée à un outillage pratique
- Alternance de contenus à transmettre et d'exercices pratiques ou temps de questionnement collectifs

Techniques d'animation :

- Brainstormings collectifs
- Réflexion collective autour du projet des stagiaires
- Appui sur support papier récapitulatif



- 3 mois
- 49 heures de formation
- 12h d'accompagnement individuel
- De 9h30 à 17h30 avec 1 heure de pause déjeuner



Nous contacter



Plateforme Dynamo / AMI
41 rue Jobin
Friche la Belle de Mai
13003 Marseille

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.



dynamo@amicentre.biz

CONTENU DE LA FORMATION

- **Etude de marché**
- **Stratégie commerciale**
- **L'utilité sociale du projet : le cadre logique**
- **Stratégie de communication et RP**
- **Gestion financière**
- **Règlementations spécifiques du secteur culturel**